

TRADUCTION NON OFFICIELLE

NICOLAS MADURO MOROS
Président de la
République bolivarienne du Venezuela

Caracas, le 27 avril 2017

Monsieur Luis Almagro
Secrétaire Général
Organisation des Etats Américains (OEA)

Monsieur le Secrétaire Général,

En ma qualité de Chef de l'Etat de la République bolivarienne du Venezuela je vous notifie notre inébranlable décision de dénoncer la Charte de l'Organisation des Etats Américains (OEA), conformément à son article 143, ce qui engage le retrait définitif du Venezuela de cette Organisation.

Cette décision s'ajuste de façon souveraine aux postulats historiques et doctrinaux de notre processus émancipateur bolivarien. Il convient aussi de signaler que l'histoire de l'Organisation, autant l'ancienne que la récente, montre regrettamment une organisation otage depuis sa naissance d'intérêts contraires à l'esprit d'intégration et d'union, enseignement lumineux de notre Libertador Simón Bolívar, le plus grand homme que ce continent ait donné et qui toujours rêva de la Grande Patrie, libre et indépendante. L'OEA a été conçue et consolidée comme un instrument infâme au service d'intérêts hégémoniques impériaux très clairement définis, ce qui l'a privée de la mission possible qui correspondait à une organisation internationale devant respecter et faire respecter les principes du droit international, en particulier les principes d'égalité souveraine, d'indépendance et d'autodétermination.

L'OEA est devenue l'instrument d'interventions qui portaient ouvertement atteinte aux principes et à l'état de droit international. Il est profondément honteux que cette Institution ait gardé le silence et n'ait pas dénoncé, ni au moins fait une déclaration, face à des actions interventionnistes, même dans un cas aussi absurde que l'Ordre exécutif de Barack Obama du 9 mars 2015, qui aujourd'hui réanime une faction minoritaire d'Etats membres de l'OEA en prétendant donner l'image du Venezuela et de sa révolution comme d'une menace régionale.

Nombreux sont les Etats qui, comme le nôtre, subissent et déplorent cette dérive et la perte de sens. Le Venezuela a fait ce qui était en son pouvoir pour éviter l'installation d'une institutionnalité dévoyée qui s'est révélée contraire aux objectifs des peuples de la Région pour devenir le simple gestionnaire, reproducteur ou exécuteur des intérêts hégémoniques dérivés du monroïsme et de leurs clientèles asservies.

Le Venezuela, avec une grande dignité et une patience extrême, a été présent dans les différents forums et instances bureaucratiques de l'OEA pour exposer la réalité du pays, très éloignée de la mise en scène et des faux positifs que vous avez vilement construits, applaudis et diffusés, vous servant des ressources dont l'Organisation dispose en principe pour accomplir les tâches définies dans sa Charte, et allant jusqu'à constituer un dossier de détournement de fonds pour utiliser ces ressources pour aggraver mon pays.

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Nous avons aussi dénoncé énergiquement le dolosif plan d'interventionnisme et de mise sous tutelle qui va bien au-delà de l'intention retorse de renverser mon gouvernement, que de façon historique vise à détruire le modèle bolivarien, effrayer d'autres Etats membres et promouvoir des formes nouvelles et destructrices d'agression contre mon pays, l'imposition brutale d'actions de tutelle promues par les principaux exécutants de ce pervers plan impérial.

Vous avez accomplie, Monsieur Almagro, la pire des actions jamais commises dans l'histoire de l'Organisation. L'avenir vous présentera comme le fonctionnaire le plus infâme et le plus triste qu'ait connu cette Organisation et il vous aura fallu des efforts pour le mériter.

La Séance extraordinaire du 3 avril a marqué un tournant dans le long dossier d'illégalités et d'irrégularités dans l'OEA. Sous vos auspices et avec la participation d'un groupe minoritaire d'Etats, on a transgressé l'institutionnalité de l'OEA avec un Conseil Permanent de facto, dans le seul but de forcer l'adoption de décisions bâtardes et illégales pour agir en contre d'un Etat souverain.

Dans ce même sens, dans la séance extraordinaire du Conseil Permanent du 26 avril 2017, méconnaissant une fois de plus la liberté de notre République, tentant de répéter avec le Venezuela bolivarien la persécution que cette Organisation orchestra immoralement contre la digne Révolution cubaine, utilisant le même mécanisme qu'en 1962, soit la convocation d'une Réunion de consultation des Ministres des Affaires Etrangères, qui aboutit à son exclusion de l'OEA et à la célèbre phrase du Commandant Fidel Castro appelant cette institution le « Ministères des Colonies ».

Le Gouvernement bolivarien poursuivra la diplomatie de paix pour renforcer les relations de coopération et d'amitié qui ont caractérisé notre politique extérieure, réaffirmant son total engagement envers les principes et les objectifs du droit international, de la Charte des Nations Unies, de PETROCARIBE, de l'ALBA-TCP, de l'UNASUR et de la CELAC, mécanismes d'intégration, d'union et de coopération construits avec la passion de la Grande Patrie par le Commandant Hugo Chávez, porteurs de la vraie intégration, de l'unité dans la diversité prônées par la Lettre de la Jamaïque de Simón Bolívar.

Le Venezuela a déjà appris le nécessaire pour exercer pleinement et approfondir davantage encore les termes du premier article de la Constitution :

La République bolivarienne du Venezuela est irrévocablement libre et indépendante et fonde son patrimoine moral et ses valeurs de liberté, d'égalité, de justice et de paix internationale sur la doctrine de Simón Bolívar le Libertador.

L'indépendance, la liberté, la souveraineté, l'immunité, l'intégrité territoriale et l'autodétermination nationale sont des droits imprescriptibles de la Nation.

Ce bouclier de protection de l'autodétermination, de l'indépendance, de la paix, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté trace la voie ineffaçable que nous avons héritée de nos Libertadors pour protéger la dignité de la Patrie.

En ce sens, cette Note constitue notre inébranlable manifestation de dénonciation de la Charte de l'Organisation des Etats Américains (OEA), pour que cessent ses effets internationaux en ce qui concerne la République bolivarienne du Venezuela, et en votre qualité de Dépositaire, vous devrez communiquer immédiatement aux Etats Membres la présente décision.

TRADUCTION NON OFICIELLE

Je prends congé, confiant en avoir épuisé toutes les ressources qui nous caractérisent dans l'histoire et dans la pratique, pour maintenir la légalité dans le fonctionnement de cette Institution et devant l'impossibilité de faire respecter les éléments juridiques élémentaires de la Charte de l'OEA et de l'ordre international, nous nous retirons en vous signalant comme un grossier agresseur de ma Patrie.

Le Venezuela libre et indépendant ne retournera jamais au sein de cette Organisation, devenue dès son origine un instrument de validation des désirs impériaux contre les peuples souverains.

Par cette action souveraine, nous avons entrepris la troisième entreprise victorieuse pour l'indépendance définitive de la Grande Patrie.

« Les Etats-Unis semblent destinés par la providence à apporter à l'Amérique le fléau de la misère au nom de la liberté ».

Simón Bolívar

Avec Bolívar et Chávez, nous vaincrons !

NICOLAS MADURO MOROS
Président